

Alençon

actu.fr du 26 juin 2025

1 022 mots

# Dans les écoles et collèges de l'Orne, certaines classes sauvées, d'autres fermetures s'ajoutent

La carte scolaire pour la rentrée 2025 dans les écoles et collèges de l'Orne a été légèrement modifiée jeudi 26 juin. Voici les ajustements opérés par l'Éducation nationale.



La Dase de l'Orne Jean-Luc Legrand, entouré de son adjoint Yannick Ruban et de la secrétaire générale de l'Éducation nationale du département Delphine Maurouard.

Il devrait y avoir 16 800 élèves dans les écoles publiques de l'Orne et 8 500 dans les collèges à la rentrée 2025, soit environ 150 écoliers et 250 collégiens de moins que lors de l'année scolaire 2024-2025. La tendance démographique observée depuis plusieurs années se confirme donc à nouveau dans les établissements scolaires. Entre 2020 et 2024, les écoles ornaïses ont perdu 1 385 élèves. Ils étaient encore 18 340 il y a cinq ans (- 7,55%). « Cela se ressent désormais dans les collèges du département », précise Jean-Luc Legrand, le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dase) dans l'Orne.

Un abandon de fermeture à Boucé, une ouverture à Alençon

À la rentrée 2025, le département de l'Orne devra, comme prévu, restituer deux postes, contre 21 en 2024. Un « schéma d'emplois quasi stable » qui n'implique pas pour autant une absence de fermetures ou d'ouvertures de classes.

En février, le Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) avait acté 18 fermetures de classe et 7 ouvertures, ainsi que le transfert de la classe Ulis de l'école de Saint-Front, à Domfront-en-Poiraie, vers l'école primaire des Rives-d'Andaine, à La Chapelle d'Andaine.

Les chiffres restent sensiblement les mêmes à l'issue de la réunion d'ajustement de ce jeudi 26 juin 2025, mais deux changements notables sont à signaler.

À Alençon, dans le quartier prioritaire de Perseigne, un poste est finalement créé sur l'école primaire Jules-Verne et un « rééquilibrage » est opéré à l'école Molière, où un poste dédoublé est supprimé au profit d'un poste ordinaire.

À Boucé (circonscription de L'Aigle), dont l'école accueille des jeunes de la Maison d'enfants à caractère social (Mecs), la fermeture de classe est abandonnée. En revanche, le poste supplémentaire prévu pour l'accompagnement des élèves en difficulté ne sera finalement pas créé.

Deux coordinateurs Pôle d'appui à la scolarité déployés

Deux postes de coordinateurs Pôle d'appui à la scolarité (PAS) seront créés : un, comme prévu, dans la circonscription de L'Aigle, et un autre dans la circonscription de Mortagne-au-Perche, à la place d'un poste dédié au soutien pédagogique.

Un PAS est un nouveau service rendu aux parents. Il vient en appui des professeurs lorsqu'un élève présente des besoins éducatifs particuliers. Mis en place dans quatre départements à la rentrée 2024, ils sont désormais déployés partout en France.

Yannick Ruban, adjoint du Dasein en charge du 1er degré, signale « le maintien » de certaines « particularités » ornaïses, notamment les classes immersives à Sées, la présence de « quatre conseillers pédagogiques par circonscription » pour la formation et l'accompagnement des enseignants, et la présence d'un directeur de la vie scolaire par circonscription, qui peut venir en aide à des directeurs d'école fraîchement nommés ou rencontrant des difficultés.

19,75 élèves par classe dans l'Orne

Malgré la diminution du nombre d'élèves dans le département, « le taux d'encadrement n'augmente pas », tient à signaler [Jean-Luc Legrand](#), avec 19,75 élèves par classe en moyenne dans l'[Orne](#) contre 19,63 élèves par classe à la rentrée 2023. « C'est le taux le plus faible de l'académie de [Normandie](#). »

Au niveau national, ce nombre d'élèves par classe est de 21,3 et celui de l'académie de [Normandie](#) de 21,1.

« Dans les réseaux d'éducation prioritaire (REP + à Perseigne à [Alençon](#) et REP à [Flers](#) et [Vimoutiers](#)), nous maintenons les dédoublements de classe et le nombre d'élèves maximum à 24 » ajoute le DASEN

### Des comptages à la rentrée dans certaines écoles

De nouveaux comptages sont prévus à la rentrée 2025 dans plusieurs écoles pour « s'assurer que les prévisions étaient les bonnes ou s'il y a plus ou moins d'élèves que prévu ».

Ce sera le cas pour les écoles Masson et Montsort, à [Alençon](#), pour le RPI de [La Ferrière-Bochard](#), le RPI de Larré/Ménil-Erreux, les écoles Vincent-Muselli et Marcel-Pagnol à [Argentan](#), l'école de [Gouffern-en-Auge](#), le RPI Saint-Clair-de-Halouze/La Chapelle-Biche, et le RPI Montchevrel/Sainte-Scolasse-sur-Sarthe.

« Ce sont des écoles où des doutes en termes d'effectifs subsistent », indique [Jean-Luc Legrand](#).

*Si le nombre d'élèves est bien plus important que prévu, une ouverture ou une réouverture de classe sera possible. Mais il n'y aura pas de fermeture supplémentaire dans les écoles où le nombre d'élèves est plus faible que prévu. Jean-Luc Legrand, DASEN de l'Orne*

Ces écoles risquent en revanche d'être concernées par une fermeture de classe dès la rentrée 2026.

### Ouvertures et fermetures de classes dans les collèges

Dans les collèges de l'[Orne](#), qui font donc face à une perte conséquente de 246 élèves, et où, selon les syndicats, 18 postes devaient être supprimés, des ajustements ont également été apportés.

Quatre ouvertures de divisions (classes) sont prévues : une au collège Jean-Racine à Alençon, une au collège Félix-Leclerc à Longny-au-Perche, une au collège Paul-Harel à Rémalard-en-Perche, et, nouveauté, une au collège Henri-Delivet à Carrouges.

En revanche, d'autres établissements perdent des classes : une au collège Saint-Exupéry à Alençon, une au collège André-Malraux à Trun, et deux au collège François-Truffaut à Argentan.

Le collège de La Ferrière-aux-Etangs sauve sa classe

Le collège Charles-Léandre de La Ferrière-aux-étangs, qui devait également être concerné par une fermeture, conservera finalement sa classe. « C'est un cas un peu particulier, car il s'agit d'un établissement isolé géographiquement et qui ne donc pas beaucoup de places disponibles. Il fallait donc garder une marge en cas de nouveaux arrivants sur le territoire », explique le Dasen.

« Tous ces choix ont été opérés afin de répartir au mieux les moyens et avec le souci de l'équité et de la justice », justifie Jean-Luc Legrand, qui signale que certains collèges ornais sont encore loin d'atteindre leur niveau d'accueil maximal. « Il y a 1 856 places vacantes dans les collèges du département. Rien qu'à Alençon, ce sont 250 places disponibles tous niveaux confondus. Et au collège François-Truffaut d'Argentan, malgré deux fermetures, il reste encore une 38 places en 4e. »

Avec 23,55 élèves par classe en moyenne dans les collèges, le taux d'encadrement dans l'Orne est, « là encore, le plus favorable de Normandie ».